



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Chine

Question écrite n° 37861

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'annonce du décès du jeune Gendhun Choekyi Nyima, onzième Panchen Lama, dont fait état le journal de Hong Kong, le South China Morning Post, dans son édition datée du 5 novembre dernier. Il lui demande s'il est en mesure d'obtenir rapidement des autorités chinoises une confirmation ou une infirmation de cette information affolante quant aux respects des droits de l'homme par la Chine.

Texte de la réponse

Préoccupée par les rumeurs sur la situation du jeune Gedhun Choekyi Nyima, panchen-lama reconnu par le dalaï-lama, selon lesquelles il serait décédé et qui ont pour origine un article de la presse de Hong-kong, la France a effectué, au mois de novembre, une démarche auprès des autorités chinoises en vue d'obtenir des clarifications officielles. Les autorités chinoises ont assuré la représentation française à Pékin, de manière formelle, que le jeune panchen-lama était en bonne santé et menait une vie normale. La discrétion qui prévalait quant à sa situation était, selon les autorités chinoises, justifiée par le souci de garantir la sécurité de l'enfant et de lui permettre de vivre dans un environnement paisible. Le ministère des affaires étrangères espère que ces indications données par le Gouvernement chinois seront de nature à rassurer tous ceux qui se préoccupent légitimement de la situation du jeune panchen-lama.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37861

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6626

Réponse publiée le : 3 janvier 2000, page 38